

ACCOMPAGNEMENT · PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Accompagnement à la démarche d'accessibilité

Organiser les priorités, préparer les projets et examiner les corrections convenues, tout en laissant votre équipe aux commandes.

Pour quel besoin ?

Vous avez des constats d'accessibilité ou des projets à préparer et souhaitez inscrire les améliorations dans la durée. L'accompagnement peut débuter après un audit numera11y ou à partir d'un état des lieux exploitable fourni par votre équipe, selon un cadrage défini.

Un appui ajusté à vos projets

1. **Clarifier les rôles et les priorités** — réunir les personnes concernées, comprendre les contraintes et préciser les décisions à préparer.
2. **Structurer une feuille de route** — ordonner les travaux en explicitant les hypothèses et incertitudes des estimations d'effort.
3. **Préparer les futurs marchés ou projets** — proposer un appui AMO et des clauses d'accessibilité à adapter et à valider par votre organisation.
4. **Examiner les corrections convenues** — revoir un périmètre selon les critères et le nombre de cycles inscrits au devis.
5. **Animer des ateliers adaptés** — prévoir du coaching, des ateliers ou de l'animation selon les besoins, le public et les modalités convenus.

Livrables possibles

- Un projet de schéma pluriannuel pour les organismes publics concernés et un plan d'actions priorisé, à vérifier, valider et publier par votre organisation.

- Des clauses ou spécifications proposées pour un achat, à adapter au marché et à faire valider par vos responsables.
- Des retours documentés sur les corrections examinées dans le périmètre et les cycles convenus.
- Des supports et éléments convenus pour les ateliers ou l'animation.

Le schéma pluriannuel et ses obligations s'appliquent selon le statut de l'entité et le service. Pour une organisation privée, cette démarche peut être discutée comme bonne pratique, pas comme obligation générale.

La responsabilité reste partagée et explicite

numera11y conseille, aide à prioriser et anime les points convenus. Votre organisation conserve la maîtrise d'ouvrage, les arbitrages, les responsables, les échéances, les corrections et les décisions de mise en production. L'accompagnement n'est pas une gestion de projet entièrement déléguée.

Limites de la prestation

- Les correctifs de code sont réalisés par votre équipe ou votre prestataire, pas par défaut par numera11y.
- Les revues portent sur un périmètre, des critères et un nombre de cycles convenus ; elles ne garantissent pas une conformité globale ou permanente.
- La production en volume de contenus, l'audit initial complet, les tests avec un panel de personnes handicapées et la maintenance ne sont pas inclus sans accord distinct.
- Les documents proposés ne remplacent pas une validation juridique ou réglementaire de votre part.

Devis et durée

Le devis précise les points de suivi, cycles de revue, ateliers/animations, travaux d'AMO, livrables et contributions attendues. Prix, durée, capacité et disponibilités sont établis selon le périmètre de la mission ; aucun forfait ni calendrier standard n'est annoncé dans cette plaquette.

L'accompagnement ne garantit pas la conformité globale ou permanente du service. Le périmètre et les responsabilités sont établis au devis.

Parlons de votre service

Un premier échange de 30 minutes pour présenter votre contexte et préciser le point de départ adapté.

Réserver un échange · contact@numera11y.fr · [+596 696 11 17 59](tel:+596696111759)

Document de présentation générale. Il ne constitue ni un devis ni un engagement contractuel.
Périmètre, livrables, calendrier, prix et responsabilités sont précisés pour chaque mission.